



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact : Mme Chantal Brunner
Présidente du Conseil communal
☎ 032 886 43 96

Bureaux 2014-2015 des Autorités

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions du règlement général de commune, les Autorités exécutives et législatives ont procédé à la nomination de leur bureau.

Ainsi, la composition du Conseil communal pour la période 2014-2015 se déclinera comme suit :

Bureau 2014 – 2015 du Conseil communal

Présidente	Brunner Chantal (PLR)
Vice-président	Mairy Frédéric (PS)
Secrétaire	Fatton Yves (PLR)
Membres	Michel Thierry (PLR) Mermet Christian (PS)

La répartition des [dicastères et des suppléances](#) reste inchangée.

Lors de la séance d'approbation des comptes 2013 qui s'est déroulée lundi 19 mai 2014 à Couvet, le Conseil général a procédé à l'élection de son bureau qui se compose ainsi :

Bureau 2014 – 2015 du Conseil général

Président	Willener Alexandre (UDC)
Première vice-présidente	Ebner Cottet Nathalie (PS)
Second vice-président	Wyss Pierre-Alain (PLR)
Secrétaire	Oppliger François (PS)
Secrétaire-suppléante	Gertsch Macuglia Christelle (PLR)
Questeurs	Gashi Alban (PS) Frey Loïc (UDC)

Val-de-Travers, le 20 mai 2014

LE CONSEIL COMMUNAL

